

**Département de l'Isère
COMMUNE de CHIRENS
Arrondissement de GRENOBLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-001**

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18

Présents : - 11

Votants : - 14

Dont 03 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le MERCREDI 15 MARS à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 mars 2023.

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire ; Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Eléonore BEL, Julia BESSON, Maxime CIARDULLO, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MM. Karine LETELLIER, adjointe, Arlette BERNARD, Bernard LY, conseillers municipaux, ayant respectivement donné pouvoir à MM. Mme IVOL, COLUSSI et JULLIN ; Maud GIROUD-GARAMPON et François LADET, conseillers municipaux.

ABSENTS : Mme Stéphanie BOSQUET, Pierre CARRE, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme OLIVER.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE LA COMMUNE DE CHIRENS

Madame Sylviane COLUSSI, adjointe aux finances présente au Conseil municipal de CHIRENS le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière pour l'exercice 2022 de la commune de Chirens :

Le Conseil Municipal de CHIRENS, après en avoir délibéré :

- CONSTATE la comptabilité des identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2022 relatives aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.
- CONSTATE la comptabilité des résultats cumulés avec le compte de gestion 2022.
- APPROUVE le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière pour l'année 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Chirens, le 15 mars 2023



Christine GUTTIN,
Maire de CHIRENS.

